8-2600-44.2 : 2019-04-01



RAPPORT D'EXPLOITATION DES SOCIÉTÉS DES ALCOOLS Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Société des alcools du : Nom de la province/territoire

Nom:						
Titre:						
Société des al	cools du : Nom de la province/territoire					
Veuillez corriger le nom et l'adresse s'il y a lieu.						
S.V.P. compléter et retouner avant le 8 novembre 2021 à :						
Statistique Ca						
	Insfert électronique de fichiers can.gc.ca/ec-ce/eft-tef					
AUTORISATION Renseignements recueillis en vertu de la <i>Loi sur la statistique</i> , Lois révisées du Canada, 1985, chapitre \$19. Én vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.						
CONFIDENTIALIT						
d'une personne,	fois rempli. La loi interdit à Statistique Canada de divu d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permiss les données de cette enquête à des fins statistiques.					
BUT DE L'ENQUÉ						
Les données de cette enquête serviront à des fins statistiques sur les opérations des sociétés provinciales et territoriales des alcools, en tant qu'intrants au Système canadien des comptes nationaux ainsi que pour la soumission de données au ministre des Finances en vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.						
Cette enquête sert à recueillir les données financières et les données d'exploitation nécessaires à l'élaboration des politiques et des programmes économiques nationaux et régionaux. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.						
COUPLAGE D'ENREGISTREMENTS						
	es données de la prèsente enquête et réduire au minir nts de cette enquête avec ceux provenant d'autres en	•	•			
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS TRANMIS PAR TÉLÉCOPIEUR OU COURRIEL						
Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toute fois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis						
en vertu de la <i>loi sur la statistique</i> .						
INSTRUCTIONS 1. Décl rez les sommes en milliers de dollars et les unités de mesure en miliers de litres.						
2. Le revenu net à la question 7 de la partie 2 doit correspondre au revenu net déclaré dans votre rapport annuel.						
3. Si les données financières et non financières ne sont pas disponibles, vous pouvez utiliser des estimations. Veuillez ajouter un "E" si les données sont estimées.						
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES						
Division de la statistique du secteur public						
Statistiques Canada, Ottawa, Ontario, Canada Courriel "statcan.pssd-info-dssp-info.statcan@canada.ca"						
http://www.statcan.gc.ca						
Date :	Nom de la personne qui remplit cette déclaration :	Titre :	Téléphone :			
			Courriel:			

RAPPORT D'EXPLOITATION DES SOCIÉTÉS DES ALCOOLS Société des alcools du : Nom de la province/territoire

1. Magasins exploités par la Société	
2. Magasins d'alcool en franchise	
3 Autres:	
(a) Magasins de marchandises diverses et épiceries	
(b) Points de vente au détail de bière hors lieux	
(c) Points de vente au détail de vin hors lieux	
(d) Points de vente au détail de brasseries sur les lieux	
(e) Points de vente au détail de producteurs de vin sur les lieux	
(f) Établissements de fermentation libre-service	
(g) Autres détaillants	
Préciser :	
Nombre total de points de vente au détail	
SECTION 2 – FINANCES (thousands of dollars)	
(material of admit)	
1. Ventes de boissons alcooliques; excluant la TPS/TVH, la taxe générale de vente et la valeur des contenants	
(a) Total des ventes à reporter de la section 3.1	
(b) Moins escomptes	
(c) Ventes nettes [2.1.a moins 2.1.b]	
	_
2. Sommes reçues en remboursement de contenants, pour ventes de bouteilles, etc	
3. Coût des ventes	
5. Cour des ventes	
4. Bénéfice net d'exploitation (2.1.c plus 2.2, moins 2.3]	
4. Deficite fiet d'exploitation (2.1.0 plus 2.2, illus 2.3)	
5. Autres revenus (exclure les sommes perçues au nom de la province ou des municipalités) :	
(a) Licences et permis	
(b) Amendes, pénalités et confiscations	
(c) Produit de la vente d'actifs immobilisés compris dans le revenu net	
(d) Revenus d'intérêts	
(e) Loyers	
(f) Autres reven is	
	_
Total – Autres revenus	
6. Frais de vente et administratifs :	
(a) Salaires bruts, commissions versés aux employés et charges sociales	
(b) Frais de police et mise en application des lois	
(c) Frais d'amortissement	
(d) Frais d'intérêts	
(e) Impôts fonciers	
(f) Autres dépenses	
(1) 7.44.65 dependes	
Total – Frais de vente et administratifs	
7. Povenu net (deit correspondre à celui de vetre reppert appuell)	
7. Revenu net (doit correspondre à celui de votre rapport annuel)	
8-2600-44.2 : 2019-04-01	

RAPPORT D'EXPLOITATION DES SOCIÉTÉS DES ALCOOLS

Société des alcools du : Nom de la province/territoire

SECTION 3 – VENTES À L'INTÉRIEUR DE LA PROVINCE PAR TYPES DE BOISSON : (excluant la TPS/TVH, la taxe générale de vente au détail et la valeur des contenants).

Justifier toute modification importante (le cas échéant) des données déclarées, par rapport à la période de déclaration précédente.

Ventes de la société des alcools	Valeur	Volume
(Indiquer seulement les ventes des magasins	Canadiennes Importées Total	Canadiennes Importées Total
exploités par la société des alcools et des	(milliers de dollars)	(milliers de litres)
agences de la société des alcools [voir les	(
sections 1.1 et 1.2l)		
(a) Spiritueux:		
Alcool		
Brandy		
Gin		
Liqueurs		
Rhum		
Whisky		
Vodka		
Autres		
Total des spiritueux		Y
(b) Mina		
(b) Vins:		
Mousseux (Blancs, Rosés)		
Non-mousseux :		
Rouges		
Blancs		
Rosés		
Fortifiés	81,	
Autres		
Total des vins		
		-
(a) B : \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Α.	
(c) Bière (valeur des contenants non-comprise	e) : 	
Bière légère (4 % et moins)		
Bière ordinaire (4 1 % à 5,5 %)		
Bière forte (5,6 % et plus)		
Total des bières		
(d) Cidre, coolers et autres boissons rafraîchissantes :		
Cidres		
Coolers spiritueux		
Coolers à la bière		
Autres boissons rafraîchissantes		
Auti es poissons ranaicinssantes		
Total – Cidres, coolers et autres boissons		
rafraîchissantes		
Total – Ventes de la société des alcools		
	· ·	

8-2600-44.2 : 2019-04-01

RAPPORT D'EXPLOITATION DES SOCIÉTÉS DES ALCOOLS

Société des alcools du : Nom de la province/territoire

SECTION 3 – VENTES À L'INTÉRIEUR DE LA PROVINCE PAR TYPES DE BOISSON : (excluant la TPS/TVH, la taxe générale de vente au détail et la valeur des contenants) – continué

17. 97	2. Ventes de tous les autres points de vente au	Valeur	Volume
(a) Total des spiritueux	-	Canadiennes Importées To	canadiennes Importées Total
(b) Vins: Mousseux (Blancs, Rosés)		(milliers de dollars)	(milliers de litres)
(b) Vins: Mousseux (Blancs, Rosés)	/ \ -		
Mousseux (Blancs, Rosés)	(a) Total des spiritueux		
Non-mousseux: Rouges Blancs Rosés Fortifiés Autres (c) Bière (valeur des contenants non-comprise): Bière légère (4 % et moins) Bière ordinaire (4,1 % à 5,5 %) Bière forte (5,6 % et plus) Total des bières (d) Cidres, coolers et autres boissons rafraîchissantes: Cidres Coolers au vin Coolers à la bière Autres boissons rafraîchis şantes (ABR) Total – Cidres coolers et autres boissons rafraîchissaires Total – Cidres coolers et autres boissons rafraîchissaires	(b) Vins:		
Rouges	Mousseux (Blancs, Rosés)		
Blancs	Non-mousseux :		
Rosés			
Fortifiés			
Total des vins			
Total des vins			
(c) Bière (valeur des contenants non-comprise): Bière légère (4 % et moins)	Autres		
(c) Bière (valeur des contenants non-comprise): Bière légère (4 % et moins)	Total des vins		7,8
Bière légère (4 % et moins)	Total des vills		
Bière ordinaire (4,1 % à 5,5 %) Bière forte (5,6 % et plus) Total des bières (d) Cidres, coolers et autres boissons rafraîchissantes: Cidres Coolers spirtiteux Coolers au vin Coolers à la bière Autres boissons rafraîchissantes (ABR) Total – Cidres, cor lers et autres boissons rafraîchissantes x Total – Vente s de tous les autres points de	(c) Bière (valeur des contenants non-comprise) :		3
Bière forte (5,6 % et plus)	Bière légère (4 % et moins)		
Total des bières	Bière ordinaire (4,1 % à 5,5 %)		
(d) Cidres, coolers et autres boissons rafraîchissantes: Cidres	Bière forte (5,6 % et plus)		
(d) Cidres, coolers et autres boissons rafraîchissantes: Cidres			
rafraîchissantes: Cidres	Total des bières		
rafraîchissantes: Cidres			
Cidres	(d) Cidres, coolers et autres boissons		
Coolers spirtiteux	rafraîchissantes :		
Coolers au vin	Cidres		
Coolers à la bière	Coolers spirtiteux		
Autres boissons rafraîchis santes (ABR) Total – Cidres, coolers et autres boissons rafraîchissantes	Coolers au vin		
Autres boissons rafraîchis santes (ABR) Total – Cidres, coolers et autres boissons rafraîchissantes	Coolers à la bière		
Total - Ventes de tous les autres points de	Autres boissons rafraîchissantes (ABR)		
Total - Ventes de tous les autres points de			
Total - Ventes de tous les autres points de			
	ratraichissai les		
			<u> </u>
verites at detail			
	veilles au detail		
3. Ventes aux établissements détenteurs d'un Valuer Volume	3. Ventes aux établissements détenteurs d'un	Valuer	Volume
permis de la société (comprises dans Section (milliers de dollars) (milliers de litres)			
3.1 et 3.2) :	3.1 et 3.2) :		
(a) Spiriteux	(a) Spiriteux		
(b) Vins	(b) Vins		
(c) Bières	(c) Bières		
(d) Cidres, coolers & ABR	(d) Cidres, coolers & ABR		

8-2600-44.2 : 2019-04-01

RAPPORT D'EXPLOITATION DES SOCIÉTÉS DES ALCOOLS

Société des alcools du : Nom de la province/territoire

SECTION 4 – GLOSSAIRE

Points de vente :

Magasins d'alcool en franchise Points de vente au détail de propriété privée approvisionnés par la société des alcools provinciale

pour consommation hors lieux; comprend les points de vente hors taxes (ventes déclarées dans les

états financiers de la société des alcools).

Établissements de fermentation

libre-service

Points de vente au détail libre-service où les clients produisent leurs propres boissons alcoolisées

sur les lieux.

et épiceries

Magasins de marchandises diverses Points de vente au détail de propriété privée où on vend, entre autres marchandises, des boissons

alcoolisées fournies par les fabricants ou les grossistes.

Points de vente au détail de bière

hors lieux

Points de vente au détail de propriété privée où on vend des produits de la bière fournis

directement par les fabricants.

Points de vente au détail de vin

hors lieux

Points de vente au détail de propriété privée où on vend des produits du vin fournis directement

par les fabricants.

Points de vente au détail de

brasseries sur les lieux

Points de vente au détail où on fabrique des produits de la bière vendus directement aux

Points de vente au détail de

producteurs de vin sur les lieux

Points de vente au détail où on fabrique des produits du vin vendus directement aux

consommateurs sur les lieux.

Tout autre point de vente au détail où on vend des boissons alcoolisées au grand public pour **Autres détaillants**

consommation hors lieux.

Points de vente au détail possédés en propriété exclusive, exploités et approvisionnés par la Magasins exploités par la Société

société des alcools provinciale on territoriale (ventes déclarées dans les états financiers de la

société des alcools).

Boissons alcooliques:

Boissons alcoolisées ayant une teneur en alcool de 80 % et plus. Alcool

Boissons alcoolisées fermentées, faites en tout ou en partie avec du malt, de l'orge ou toute Bière

substance saccharine sans aucun processus de distillation, dont la teneur en alcool est supérieure

à 0.5 %

Boissons alcoolisées contenant de la bière mélangée avec divers jus de fruits ou autres Coolers à la bièrer

aromatisants et ayant une teneur en alcool inférieure à 15 % et supérieure à 0,5 %.

Boissons canadiennes Produites au Canada ou mélangées avec les boissons canadiennes.

Cidre Boissons alcoolisées provenant principalement de la fermentation de pommes.

Fortifiées Comprend les vins auxquels on a ajouté de l'alcool distillé.

Boissons importée Boissons importées, soit en bouteilles, soit en vrac et embouteillées par les régies d'alcool.

Boissons alcoolisées contenant de l'alcool distillé mélangé avec des fruits, des fleurs, des épices ou Liqueurs

d'autres édulcorants et ayant un teneur en alcool d'au moins 15 %.

Autres boissons rafraîchissantes

(ABR)

Autres boissons alcoolisées et prémélangées non classées ailleurs ayant une teneur en alcool

inférieure à 15 % et supérieure à 0,5 %.

Autres spirituex Autres spiritueux non classés ailleurs.

Boissons alcoolisées provenant principalement de la fermentation d'autres fruits ou de substances **Autres vins**

végétales, sauf le cidre.

Spiriteux Boissons alcoolisées produites par distillation d'un mélange créé par fermentation alcoolique.

Boissons alcoolisées contenant de l'alcool distillé mélangé avec divers jus de fruits ou autres

aromatisants et ayant une teneur en alcool inférieure à 15 % et supérieure à 0,5 %.

Vin Boissons alcoolisées provenant principalement de la fermentation de raisins.

Boissons alcoolisées contenant du vin mélangé avec divers jus de fruits ou autres aromatisants et Coolers au vin

ayant une teneur en alcool inférieure à 15 % et supérieure à 0,5 %.

8-2600-44.2 : 2019-04-01

Coolers spirtiteux